JON PRO SOFT

Date de création/révision: 15/09/2000

1/5

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-147

RAISON SOCIALE RISQUES SPECIFIQUES

JOHNSONDIVERSEY

NON CLASSE

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT JON PRO SOFT

- REFERENCE 147

- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY

9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY 94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Liquide assouplissant

#### 2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

## Constituants contribuant aux dangers

non concerné

## 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Non dangereux selon les critères actuels de la Directive sur les Préparations

dangereuses (88/379/EEC)

JON PRO SOFT 2/5

#### 4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes Consulter un spécialiste - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas avaler. Consulter un médecin. - EN CAS D'INHALATION : Déplacer le sujet à l'air frais.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.

#### 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### - Précautions individuelles

- Porter des vêtements de protection appropriés

## - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.

## - Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit. Nettoyer à grande eau la zone de deversement accidentel

JON PRO SOFT

Date de création/révision: 15/09/2000

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

#### **MANIPULATION**

- Laver soigneusement après usage
- voir matériaux à éviter à la rubrique

stabilité 10

#### STOCKAGE

- Conserver le produit dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé
- Tenir hors de portée des enfants
- Conserver le récipient bien fermé

#### 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants appropriés en cas de contact prolongé
- Laver les vêtements contaminés avant

de les réutiliser

#### 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide bleu

**PH** 2 - 3

Température de changement d'état

Point d'éclair

non concerné

Caractéristique d'explosivité

non concerné

Densité

0.99 - 1.00 20° C

Solubilité

soluble dans l'eau

JON PRO SOFT

Date de création/révision: 15/09/2000

4/5

#### 10- STABILITE ET REACTIVITE

Réagit avec les bases fortes Réagit avec les substances comburantes fortes

#### 11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité Orale estimée DL 50 : >2 g/kg Formule déposée aux Centres Anti Poisons PARIS 01 40 37 04 04 LYON 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25

#### 12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

#### 13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

## 14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé selon la législation A D R en vigueur

JOHNS-147 JOHNS-147 JOHNS-147 JOHNS-147 JON PRO SOFT

5**/5** 

Date de création/révision: 15/09/2000

Produit non classé

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

JOHNS-147 JOHNS-147

JOHNS-147

#### **16- AUTRES INFORMATIONS**

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

ETIQUETTE DES DETERGENTS (89/542/ECC) 0,2 - 5 % Tensio actifs cationiques Conservateurs

## ANNEXE

# Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

\_\_\_\_\_

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles